



Dossier d'adhésion Evluo

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à notre offre Evluo.

Pour que votre demande d'adhésion soit traitée dans les meilleurs délais, nous vous invitons à retourner votre dossier complet dans l'enveloppe T jointe (sans affranchissement).

Vous recevrez sous huit jours votre certificat d'assurance et l'attestation de tiers payant. Toutefois, si la date d'effet de votre contrat est au-delà du mois prochain, l'attestation de tiers payant vous sera envoyée un mois avant cette date d'effet.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande ou information complémentaire. Vous pouvez me contacter par téléphone ou par courriel ou passer à l'agence.

Avec toute mon attention,

Votre agent AXA

Retrouvez l'ensemble
de nos offres sur axa.fr



Votre + AXA

Un accès **24/7**
à un médecin avec la
téléconsultation médicale
au **36 33**

(coût d'un appel local, appel non
surtaxé)

Votre dossier complet

Les pièces complétées et signées

Veillez à conserver l'exemplaire client qui vous est destiné.

- La Fiche d'Informations Préalables à l'adhésion
- Le Bulletin d'Adhésion
- Le mandat SEPA
- La Déclaration de Bénéficiaire, si elle a été notée nécessaire au dossier

Les justificatifs

- La copie de votre pièce d'identité : carte nationale d'identité recto verso ou passeport
- Un relevé d'identité bancaire (ou relevé d'identité Caisse d'Epargne)
- La copie de votre attestation vitale en cours de validité
- La copie l'attestation vitale en cours de validité pour chaque ayant-droit (conjoint, enfants...)
- 3 bulletins de salaire au choix, datant de moins de 24 mois
- OU, pour les nouveaux entrants dans la fonction publique : copie du contrat de travail ou 1er bulletin de salaire
- Certificat d'adhésion ou tout autre document justifiant qu'à la veille de votre admission à la convention d'assurance, si vous bénéficiiez d'un régime prévoyance équivalent
- Justificatif avec la date d'entrée dans la fonction publique si vous êtes nouvel entrant » depuis moins de 1 an

Si vous avez demandé l'adhésion à l'option Invalidité et que vous avez 45 ans ou plus au 31/12 de l'année de la date d'effet de l'adhésion, vous devez également retourner dans l'enveloppe T à l'attention du Médecin conseil

- Le questionnaire médical complété et signé par l'adhérent
- Le Bulletin d'Adhésion